



Huissier menace de saisie après neuf mois

Par **estelle**, le **11/05/2011** à **11:31**

Bonjour,

J'ai renégocié une dette en août dernier avec un huissier, en lui précisant le plafond maximum de mes possibilités financières, 5000e.

Après neuf mois de silence, ilm'envoie un courrier me disant qu'il accepte de clore le dossier pour 9000e, réglable en un mois. Je n'ai pas pu le régler bien sûr, et il menace de saisir les biens du co-contractant de cette dette. Que puis-je faire?

Merci d'avance.